



HAL
open science

**Céline Béraud, Claire de Galemberg, Corinne Rostaing,
De la religion en prison**

Jacques Palard

► **To cite this version:**

Jacques Palard. Céline Béraud, Claire de Galemberg, Corinne Rostaing, De la religion en prison. Archives de Sciences Sociales des Religions, 2016, 176, pp.264. 10.4000/assr.28162 . halshs-02539846

HAL Id: halshs-02539846

<https://shs.hal.science/halshs-02539846>

Submitted on 22 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Céline Béraud, Claire de Galemberg, Corinne Rostaing, De la religion en prison

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Sciences des Religions », 2016, 358 p.

Jacques Palard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/28162>

DOI : [10.4000/assr.28162](https://doi.org/10.4000/assr.28162)

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 264

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Jacques Palard, « Céline Béraud, Claire de Galemberg, Corinne Rostaing, De la religion en prison », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 176 | octobre-décembre 2016, mis en ligne le 13 juillet 2017, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/28162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.28162>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Céline Béraud, Claire de Galemberg, Corinne Rostaing, De la religion en prison

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Sciences des Religions »,
2016, 358 p.

Jacques Palard

RÉFÉRENCE

Céline Béraud, Claire de Galemberg, Corinne Rostaing, De la religion en prison, Rennes,
Presses universitaires de Rennes, coll. « Sciences des Religions », 2016, 358 p.

- 1 Ce que la prison fait à la religion, et ce que la religion fait à la prison : c'est somme toute, résumé en quelques mots, le difficile et brûlant sujet qui est au cœur de cet ouvrage, consacré à l'étude de la « complexité du religieux carcéral » (p. 299). Ce volume est le fruit d'une très riche investigation engagée en réponse à un appel à projets lancé par le Bureau des études et de la recherche de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) du ministère de la Justice. Les trois auteurs, sociologues, prennent d'emblée grand soin de souligner leur visée à la fois déontologique, épistémologique et méthodologique : ne pas se focaliser sur l'islam, mais conduire une large enquête de terrain sur les rapports complexes qui se nouent entre expérience carcérale et expérience religieuse. En effet, « si la prison comme d'autres institutions publiques fournit un observatoire hors pair des redéploiements actuels du religieux, on ne saurait négliger le remarquable *analyste* de la prison que constitue la religion » (p. 14). Le lecteur se trouve confronté à la découverte d'une configuration hautement singulière dont le fin décryptage ne le laisse ni indifférent ni indemne.
- 2 L'ouvrage vise à développer une démarche pragmatique et compréhensive propre à saisir les logiques qui produisent le « religieux carcéral » au sein d'une institution

pénitentiaire qui accueille non seulement les détenus, mais aussi le personnel pénitentiaire, les aumôniers et divers intervenants culturels. Ces groupes d'acteurs composent un monde clos propice au développement de fortes interactions. L'enquête, réalisée principalement au sein de huit établissements pénitentiaires entre février 2011 et octobre 2012, a donné lieu à plus de cinq cents entretiens, auxquels se sont ajoutées une trentaine d'entrevues conduites dans le cadre d'une étude complémentaire menée aux divers échelons de l'administration pénitentiaire et des organisations religieuses, et destinée à compléter l'approche ethnographique. Un questionnaire a été adressé à près de 1 200 membres du personnel culturel, a donné lieu à 448 réponses. On ne saurait trop insister sur l'importance quantitative et sur la qualité de ce dispositif d'enquête, clairement exposé, qui représente un modèle du genre.

- 3 L'ouvrage est ordonné en trois parties qui correspondent aux trois axes autour desquels se décline la problématique générale ; l'attention du lecteur est ainsi successivement attirée sur l'institution pénitentiaire, les détenus et les aumôniers. Sous le titre « Les géométries variables de la laïcité », la première partie est centrée sur la conception que l'institution – commanditaire de la recherche, on l'a vu – se fait de la religion. Cette conception peut être qualifiée de plurielle, compte tenu des fluctuations et des infléchissements dictés par le contexte, la conjoncture et la spécificité des établissements, mais elle porte également la trace « des rapports privilégiés qui ont pu exister entre l'institution carcérale et le christianisme » (p. 28), religion qui a en effet fortement contribué à l'invention de la peine d'enfermement et qui a, depuis longtemps, fait l'objet d'une forte sollicitation de la part du pouvoir politique. L'organisation du culte en prison porte ainsi l'empreinte du référentiel catholique. L'approche comparative, soit par rapport avec l'institution militaire soit sur le plan international, conduit toutefois à corriger l'impression d'une large ouverture de la prison au religieux, en raison du déficit d'équipements culturels, mais aussi du tabou qui pèse sur les statistiques religieuses. Malgré l'absence d'un tel décompte, les auteurs tiennent pour une évidence la surreprésentation de l'islam en prison ; elles se saisissent de l'intérêt prioritairement accordé à l'islam par les médias pour s'interroger sur les enjeux d'un tel palmarès, très présent dans les esprits à l'intérieur comme à l'extérieur des murs. Cette attention n'est pas pour rien dans l'inscription du culte, au titre de problème justiciable de politique publique, sur l'agenda de l'administration pénitentiaire au début des années 2000.
- 4 Ce regain d'actualité s'observe dans les directives administratives et dans l'organigramme pénitentiaire, où on note un renforcement de la fonction de « référent culte » dans les établissements. De nombreux indicateurs convergent, signalant un élargissement de la place faite au religieux, qui prend tout particulièrement la forme d'une action de rattrapage à l'égard de l'islam : la création d'une aumônerie musulmane nationale, le triplement des aumôniers musulmans entre 2005 et 2015, l'écho accordé aux rappels au droit, notamment en matière de prescriptions alimentaires, opérés par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté, dont la fonction a été créée en 2007, la diversification des cultes agréés, l'augmentation des crédits budgétaires. Cet infléchissement n'est pas étranger à la consolidation de la thèse qui tend à voir dans la prison un incubateur de « radicalisation », mais il n'est pas non plus dicté par les seules considérations sécuritaires.
- 5 Au sein des établissements, les auteurs ont fait œuvre d'innovation en prenant en compte les pratiques et les discours des surveillants, nombreux à réaliser leur

apprentissage sur le tas et à jeter un doute sur l'authenticité religieuse des détenus. La religion, qui peut faire figure pour eux de thème d'échange, est volontiers prétexte à moralisation à des fins de régulation des comportements. La grande variabilité qui caractérise les modalités de gestion du religieux au sein des établissements n'est pas étrangère aux marqueurs religieux de l'environnement territorial, via les équipes d'aumôneries. Dans l'un des établissements retenus dans l'étude, on note même la présence de religieuses, dont la congrégation est liée par convention à la DAP : le directeur du lieu, qui se définit comme « athée à 400 % » et qui s'était promis à son arrivée de les « virer », s'est rapidement ravisé et considère qu'en fait « elles font un travail exceptionnel. [...] Ce n'est pas du fait religieux, ça. C'est plutôt une prise en charge humaniste » (p. 103). Les variations locales ne sont pas non plus sans lien avec le régime de détention : il apparaît que la direction des maisons d'arrêt tend à associer la religion à l'organisation des aumôneries tandis que celle des maisons centrales – établissements pour longues peines – privilégie la problématique de la lutte contre la radicalisation religieuse. L'élucidation des formes différenciées de gestion du religieux carcéral ouvre la voie à la définition de trois idéal-types : la délégation aux aumôniers des questions religieuses, la co-régulation par voie de négociation de la religion entre la direction et les détenus, enfin, la gestion défensive commandée par la crainte du débordement.

- 6 La seconde partie – « L'opium du prisonnier ? » – est centrée sur la place qu'occupe la religion (à la fois ressource *et* contrainte) dans la vie des détenus. Plus de deux cents entretiens individuels ont été réalisés avec des personnes incarcérées ; complétés par des observations *in situ*, ils ont conduit les auteurs à opérer un « constat empirique saillant : celui de l'intensification du rapport à la religion que suscite chez nombre de détenus l'incarcération, constat qui vaut pour l'ensemble des confessions » (p. 117). Pourquoi une telle convocation du religieux ? En raison du caractère radical de l'épreuve que représente l'incarcération, épreuve faite de rupture sociale, de privation de liberté et d'une « incontournable souffrance » (p. 124), et qui peut donc constituer la religion en repère, en recours et en gisement de significations. L'offre de services faite par les aumôneries se présente dès lors comme une opportunité, une occasion de contacts propre à desserrer l'enfermement, un moment d'évasion. Elle peut aussi servir de compensation en l'absence d'autres activités comme le sport ou le travail. Le chapitre 5 – « Une ressource relative » – invite toutefois à s'interroger sur les conditions de mobilisation de la religion, compte tenu de la complexité et de l'ambivalence de parcours religieux qui ne correspondent pas toujours aux services offerts par les aumôneries. La socialisation religieuse antérieure paraît jouer ici un rôle important : ce sont en effet les « initiés » qui font montre de la plus grande propension à faire du religieux en prison une ressource. Afin de sauvegarder un rapport intime et strictement personnel à « leur » religion, des détenus peuvent chercher au contraire à éviter toute démarche institutionnelle. Parmi les détenus interviewés, huit hommes et une femme se sont convertis en prison ; les auteurs considèrent cette fréquence comme « toute relative » (p. 182), c'est-à-dire plutôt faible, mais il convient sans doute d'adjoindre à ces chiffres les mouvements de « retour », c'est-à-dire de réaffiliation à la religion de l'enfance.
- 7 Ressource incontestable, la religion peut aussi se muer en contrainte pour soi ou pour autrui. Trois registres sont à l'œuvre en ce domaine. En premier lieu, le sentiment de culpabilité, et source d'une peur de la sanction de Dieu, peut se trouver exacerbé et conduire, de ce fait, à un conformisme vécu comme pesant. Un marquage confessionnel

de l'espace est également susceptible de conduire à l'imposition de la « religion des autres » du fait d'une pression normative opérée par des codétenus, sous la forme, par exemple, de prières collectives ou de normes vestimentaires et alimentaires. Enfin, l'apposition de l'étiquette « radical » ou « radicalisable » change le regard des surveillants, d'autant que ceux-ci sont portés à voir l'islam comme la religion qui « pose problème » ; mais le stigmate de la radicalisation peut aussi être revendiqué de façon ostentatoire.

- 8 L'ouvrage innove également par la place accordée aux aumôneries – « en plein essor » (p. 210) –, qui font l'objet de la troisième partie – « Les aumôniers : alliés des détenus ou de l'administration ? ». La revitalisation des aumôneries est liée au processus de pluralité religieuse, avec l'entrée, depuis les années 1980, des musulmans, des orthodoxes, des bouddhistes et, en 2014, des témoins de Jéhovah. Elle tient également à un mouvement d'innovation et de réinvention par voie de co-construction, dont sont partenaires à la fois l'administration et les détenus. Le nombre des aumôniers a doublé au cours des quinze dernières années, passant de 825 (dont 44 musulmans) en 2000 à 1 628 (dont 193 musulmans) en 2015. Les aumôniers catholiques se distinguent par l'intensité et la régularité de leur activité, mais aussi par l'adoption d'une « position universaliste », qui se traduit par l'animation de groupes et par des temps d'écoute et d'accompagnement de détenus qui ne se reconnaissent pourtant aucune appartenance confessionnelle. L'entrée de nouvelles confessions entraîne l'apparition de nouveaux enjeux, en termes de rémunération, de formation et de professionnalisation. Ni tout à fait dedans ni tout à fait dehors, les aumôniers n'exercent une fonction de médiateurs et de courtiers, d'autant qu'ils bénéficient d'une large liberté de mouvement au sein des établissements pénitentiaires. Le lecteur perçoit clairement, témoignages à l'appui, la polyvalence de leur mode d'intervention et son caractère original : par leur pratique de l'écoute et l'établissement d'une relation non administrative, ce sont des acteurs de resocialisation et de repersonnalisation, qui représentent également, à l'extérieur, des informateurs de la condition carcérale. C'est donc à bon droit que l'ultime chapitre pose la question de l'instrumentalisation des aumôneries, en particulier musulmanes, qui apportent une contribution objective et attendue à la gouvernance de la prison, que ce soit en termes de pacification de la détention ou de prévention du suicide. Pour autant, « les pouvoirs publics sont loin de maîtriser l'instrument que peuvent représenter pour eux les aumôniers musulmans » (p. 274).
- 9 L'entrée par le concept sociologique d'*analyste* est pleinement honorée. L'ouvrage met en exergue les effets de l'enfermement sur le sens que prend le religieux chez des acteurs en situation de souffrance, mais l'usage institutionnalisé de la religion est également révélateur à la fois de ce que le recours à l'incarcération porte en elle d'inadéquations et des limites intrinsèques à l'action de l'administration pénitentiaire. Cette argumentation est servie par une étroite articulation entre l'intense travail de terrain et la problématique qui le sous-tend ainsi que par l'extrême richesse des données recueillies et traitées. Un soin particulier a été apporté à cet égard à la restitution d'extraits d'entretiens et à une généreuse iconographie, qui donne à voir notamment des cellules, des salles de prières, des objets de culte, la célébration d'un baptême, la Bible et le Coran, etc. De nombreux encadrés, qui sont souvent autant d'arrêts sur image, apportent de précieuses informations et retracent des moments vécus par des membres de l'équipe de chercheuses (par exemple, p. 246-248, le long accompagnement d'André, aumônier protestant, dans ses visites en cellules). L'exposé des résultats de la recherche adopte souvent une dimension interdisciplinaire, par un

appel (trop ?) implicite à l'analyse cognitive des politiques publiques, mais aussi par le recours à la psychosociologie, ainsi qu'en témoigne l'étude de l'usage des objets religieux comme vecteurs de « sanctuarisation du territoire du moi » (p. 136-137). Enfin, de multiples questions, manifestes ou latentes, inspirées par le matériau collecté et servies par une écriture à la fois claire, précise et évocatrice, associent indirectement le lecteur au travail d'interprétation ; elles traduisent l'exceptionnelle plongée que les auteurs ont effectuée dans le monde carcéral, avec ce que cela suppose de qualités humaines, professionnelles et diplomatiques.